Casablanca : la grève des pharmacies de garde suspendue

Abderrahim DERRAJI - 2017-04-25 22:59:34 - Vu sur pharmacie.ma

Une réunion s'est tenue à l'initiative de la Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) le jeudi 20 avril 2017. Lors de cette importante réunion à laquelle ont assisté le Directeur de la DMP, le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, le Secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens du Maroc et des membres du bureau du Syndicat des pharmaciens de la Wilaya du Grand Casablanca (SPWC), il a été décidé d'un commun accord de surseoir à la grève de la garde « au delà de minuit » que les pharmaciens observent depuis 17 avril 2017.

Le SPWC a pris cette décisions suite à l'engagement de la DMP de mettre fin, dans les plus bref délais, au non respect des horaires qui prévaut actuellement à Casablanca.

Par ailleurs, un nouveau arrêté (3618) réglementant les horaires des pharmacies vient d'être adressé à toutes les préfectures relevant de la Wilaya de Casablanca ainsi qu'au Conseil régional de l'ordre des pharmaciens du Sud.

Cliquez sur le lien pour consulter l'arrêté 3618 du 20 avril 2017 : lien Circulaire du CRPOS datée du 24 avril 2017 : lien